

Travaux Rue des Peupliers et rue du Commerce



Les travaux de mise en souterrain de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Electricité débuteront courant octobre pour une durée d'environ 2 mois.

De ce fait l'aménagement de la voirie sera programmé courant février 2009 pour être terminé au plus tard fin mai. La démolition des bâtiments au carrefour des feux aura lieu cet automne.

Une première esquisse d'aménagement du carrefour et du plan de circulation a été soumise à la commission d'urbanisme, au Conseil Municipal ainsi qu'aux différents organismes intéressés. Une **réunion publique** aura lieu le **21 juillet à 20h30**, à la salle des fêtes, place de la Mairie avec les riverains et la population intéressée.

Par la suite, le bureau d'études finalisera le projet pour l'aménagement des trottoirs, des stationnements et des espaces paysagers. Ce nouveau plan fera l'objet d'une présentation publique avant le lancement des appels d'offres pour la réalisation des travaux.

Organisation de la St Maurice

La fête patronale de Martignat, la St Maurice se déroulera les 19, 20 et 21 septembre 2008. Le programme évolue cette année avec :

Vendredi 19 septembre

La retraite aux flambeaux, rythmée par la fanfare de Chezery Forens, partira à 20h30 du Complexe du Lange pour se rendre au stade où le feu d'artifice sera tiré. Animation et buvette vous seront proposées sur place.

Samedi 20 septembre

Samedi matin, le Tennis Club vendra ses galettes cuites au feu de bois, place de la mairie, au complexe du Lange et au four de Jargeat. Le traditionnel concours de boules débutera dès 14h00 au boulodrome. Puis, à 21 heures, vous pourrez apprécier une ambiance cabaret - Music Hall au complexe du Lange, spectacle de la troupe «chansons à voir» Les plus jeunes ne sont pas oubliés puisque « Energy light » animera une soirée à la salle des fêtes, place de la Mairie.

Dimanche 21 septembre

Et bien sûr, tout le week-end, la fête foraine sera présente sur le parking du complexe du Lange



Un nouveau camion à la commune

Après de nombreuses années de service, il était temps de remplacer l'ancien camion de la commune. Les principaux fournisseurs de ce type d'équipement ont été consultés sur la base d'un cahier des charges établi par les services techniques.

A la suite de l'appel d'offres, le modèle retenu est un camion polyvalent de la dernière génération de RENAULT TRUCKS, le MIDLUM de 240 CV DIN (19 CV fiscaux).

D'un poids à vide de 7 tonnes, il est équipé d'une benne basculante et peut transporter jusqu'à 8,9 tonnes. Doté d'une lame autonome, il sera également employé pour le déneigement des voies communales.



N° 29 juillet 2008

Sommaire

- Nouveau conseil communautaire à la CCO
- Commission forêt
- La mairie et la vie scolaire
- Connaissez-vous bien votre commune
- Travaux rue des Peupliers et rue du Commerce
- Organisation de la St Maurice
- Nouveau camion à la commune

Etat civil

Publié avec l'accord des familles

Quelques événements heureux de ce 2^{ème} trimestre

NAISSANCES

- 7 mai 2008
DE BARROS Mathéo
- 8 mai 2008
CHIGNAC-LEROUX Jules
- 9 mai 2008
ROYBIER Tymméo
- 17 mai 2008
CAILLON Adrien

MARIAGE

- 17 mai 2008
Céline **RIOBOO** et
Christophe **DESBROSSES**

Intégré à la Communauté de Communes d'Oyonnax depuis 1998, MARTIGNAT désigne, après chaque élection municipale, ses délégués au conseil communautaire.

Le nombre de représentants est défini au prorata de la population des communes.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ARBENT	4	2
BELLIGNAT	4	2
DORTAN	3	1
GEOVREISSET	2	1
GROSSIAT	2	1
MARTIGNAT	2	1
MONTREAL LA CLUSE	4	2
OYONNAX	13	5
SOIT AU TOTAL	34	15

Les membres du conseil municipal ont élus pour délégués :
Guy JACQUIOT, Martine VALLET et Sylvie GAMET-HUGONNET (suppléante).

Les 34 délégués ont alors déterminé le bureau du conseil communautaire d'Oyonnax :

Président : Alexandre TACHDJIAN [OYONNAX]

Vice-présidents : Liliane MAISSIAT [ARBENT], Marianne DUBARE [DORTAN], Jeannine MOREL [GEOVREISSET], Michel PERRAUD [OYONNAX], Gilles MOROSI [MONTREAL LA CLUSE], Victor JACQUENOD [BELLIGNAT], Guy JACQUIOT [MARTIGNAT], Jacques MACHURAT [GROSSIAT], Patrick GUICHON [OYONNAX] et Jean DEGUERRY [MONTREAL LA CLUSE].

Délégués : Jean Georges ARBANT [BELLIGNAT] et Jacques MERMET [ARBENT].

Présidents des commissions et membres délégués de Martignat :

- Développement économique : Mme Liliane MAISSIAT, M Patrick GUICHON
- Aménagement du territoire : Gilles MOROSI
- Protection et mise en valeur de l'environnement : Mme Marianne DUBARE
Membre délégué de Martignat : Mme Martine VALLET
- Equipements sportifs : M. Jean DEGUERRY
- Tourisme et Loisirs : M. Jacques MACHURAT
Membre délégué de Martignat : Mesdames Sylvie GAMET-HUGONNET et Martine VALLET
- Transports : M. Guy JACQUIOT
- Elargissement de la CCO : M. Michel PERRAUD
- Formation : Mme Jeannine MOREL
- Finances : M. Jean Georges ARBANT



Présentation de la commission Forêt

Président : Michel COGNE

Membres : Daniel BEJANNIN - Monique BEVAND - Edith CLEMENT - Mathias GANEVAL

La commission des forêts se charge du suivi de la gestion des forêts communales en collaboration avec l'Office National des Forêts (O.N.F).

Les travaux à réaliser sont de trois types :

- Travaux sylvicoles : plantations, dégagements de semis, tailles de formation ...
- Maintenance du domaine : ouverture, entretien et matérialisation à la peinture des limites de la forêt et du parcellaire.
- Entretien, amélioration et création d'infrastructures : pistes, routes, panneaux, aménagements de sentiers, points de vue

La forêt couvre 910 hectares sur les 1 325 hectares du territoire communal, soit 68% de la surface totale (25 % en moyenne au niveau national). La commune est propriétaire de 627 hectares situés entre 540 et 986 mètres d'altitude.



M. Patrick TROMBERT, l'agent patrimonial O.N.F

La nature des sols varie suivant l'altitude : plus fertiles dans la vallée avec des dépôts glaciaires à bonne rétention en eau (15% de la surface) et moins favorables sur les hauteurs car filtrants et secs sur des calcaires compacts à faible rétention en eau (85 % de la surface).

La répartition des essences est la suivante : 40 % de sapin, 25 % d'épicéa, 3 % de pin, 6 % de hêtre, 7 % de chêne, 13 % d'autres feuillus et le reste en taillis.

Les ventes annuelles de bois permettent à la commune de réaliser des travaux et de rémunérer l'O.N.F tout en dégagant un excédant annuel moyen de 56 000 euros.

Le samedi 24 mai, les élus de MARTIGNAT étaient conviés dès 8h30 à une visite de la forêt communale guidée par M. Patrick TROMBERT, l'agent patrimonial O.N.F.

Après un arrêt à NERVAL pour des explications sur la gestion forestière, l'équipe a rejoint à pied la nouvelle plantation de feuillus (merisiers, érables sycomores, hêtres et alisiers torminals) puis la ferme GROSPIRON.

Tout au long du parcours, M.TROMBERT a partagé avec passion sa connaissance de la faune et de la flore communale.



L'équipe municipale attentive aux commentaires de l'agent O.N.F



Plantation de feuillus précieux à la suite d'une coupe d'épicéas scolytés

La mairie et la vie scolaire



Construit, rénove et entretient les bâtiments



A recruté et rémunère sept agents spécialisés



Participe aux transports pour les activités sportives



Assure la cantine scolaire

La mairie ...

Mairie de Martignat

Les communes ont la charge des écoles publiques en vertu du code de l'éducation et, à ce titre, en assure la construction, l'entretien, la rénovation, l'équipement et le fonctionnement. Au-delà de ce cadre légal, la commune de Martignat intervient plus largement dans la vie scolaire et soutient les initiatives de l'équipe enseignante et de l'association du Sou des écoles.



Soutient les projets artistiques et culturels



Rémunère les intervenants extérieurs



Met à disposition les équipements pour la pratique sportive



Achète le mobilier, les fournitures et le matériel pédagogique



Subventionne chaque année le Sou des Écoles, acteur majeur de la vie périscolaire



Organise l'accueil périscolaire : garderie et centre de loisirs

Connaissez-vous bien votre village ?

Sauriez-vous reconnaître le lieu où cette photo a été prise sur le territoire de notre commune ?



Réponse à la question du N° 28

Il s'agissait de la fontaine de la route d'Evron (rond-point nord)